

Image not found or type unknown



SAS ou SCI à l'IS activité commerciale accessoire

Par **MithLC**, le **07/06/2024** à **12:33**

Bonjour,

Je souhaite créer une société pour acquérir un immeuble que j'envisage d'exploiter en location meublée longue durée et en location saisonnière. J'hésite entre une SCI à l'IS ou une SAS, à cause de l'aspect commercial de l'activité. En effet, il y a un local qui me permettrait d'installer une machine à laver et un sèche-linge payants, ainsi qu'un distributeur de boissons et de nourriture payant, qui seraient à usage exclusif des résidents et voyageurs de l'immeuble. Ces activités seraient accessoires. Selon vous, puis-je être en SCI à l'IS ?

Merci d'avance pour votre réponse.

Bien cordialement

Par **Marck.ESP**, le **07/06/2024** à **20:59**

Message-arnaque de proposition de crédit "facile" effacé et membre exclu.